



# C.L.L.A.J. HÉNIN CARVIN

## Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes



### **Bilan 2024**



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



# 1 – PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



L'Association Rencontres et Loisirs porte le CLLAJ Hénin-Carvin depuis 2016.

Les CLLAJ sont présents sur l'ensemble du territoire national dont une dizaine dans la région des Hauts de France.

Le CLLAJ est régi par la circulaire interministérielle n° 383 du 29 Juin 1990.

Depuis 2023, l'UNCLLAJ a défini l'activité à travers un référentiel.

Le CLLAJ d'Hénin-Carvin intervient sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin composée de 14 communes. Il a pour mission d'accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes âgés de 16 à 30 ans en demande d'information ou en recherche de solution. Il participe à la mission d'observatoire social sur le territoire CAHC.

Il dispose de 2 travailleurs sociaux répartis sur 1,5 ETP (1 ETP CLLAJ et 0,5 ETP CLLAJ ASE).

Une implication au sein de différents réseaux : UNCLLAJ, URCLLAJ, UNHAJ, URIOPSS, AHI et de différentes instances de travail : SYPLO, PDALHPD, PLH, Contrat de ville, commissions ASL jeunes, IMPULSION, SIAO.

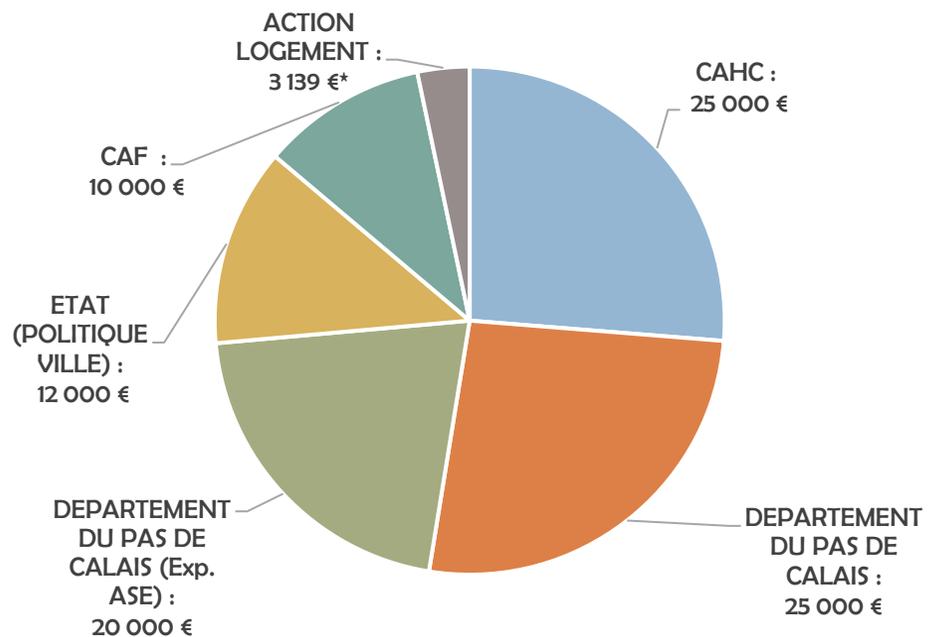


# 1 – PRÉSENTATION DU DISPOSITIF (suite)

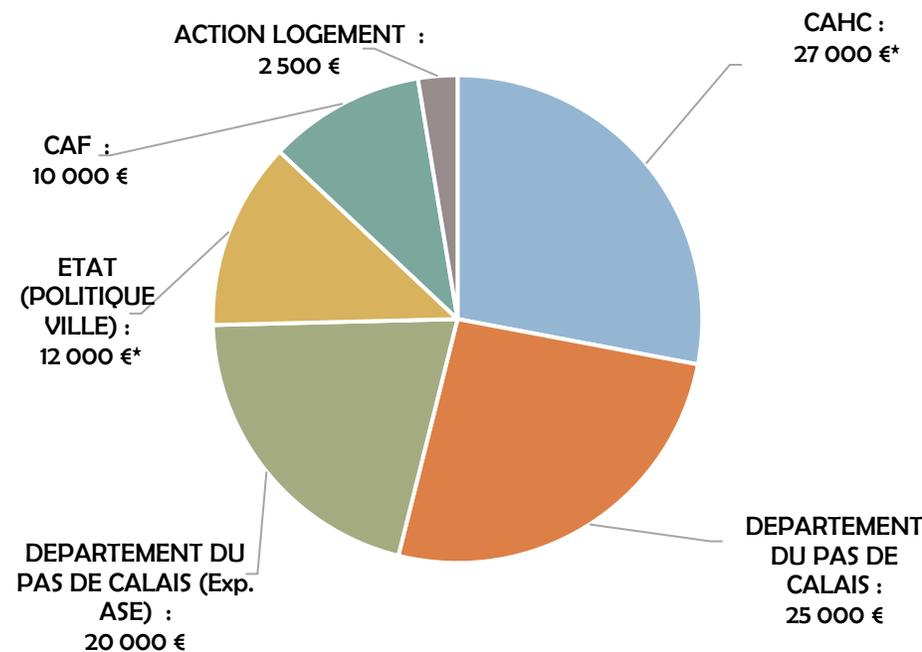


## Les partenaires financiers

Financements 2024



Financement Prévisionnel 2025



\* Montants en attente de validation



## Éléments de compréhension sur le recueil statistique

Le recueil des données se fait par les conseillères CLLAJ lors des entretiens physiques par le biais de la fiche accueil / de suivi où les indicateurs traités sont présents.

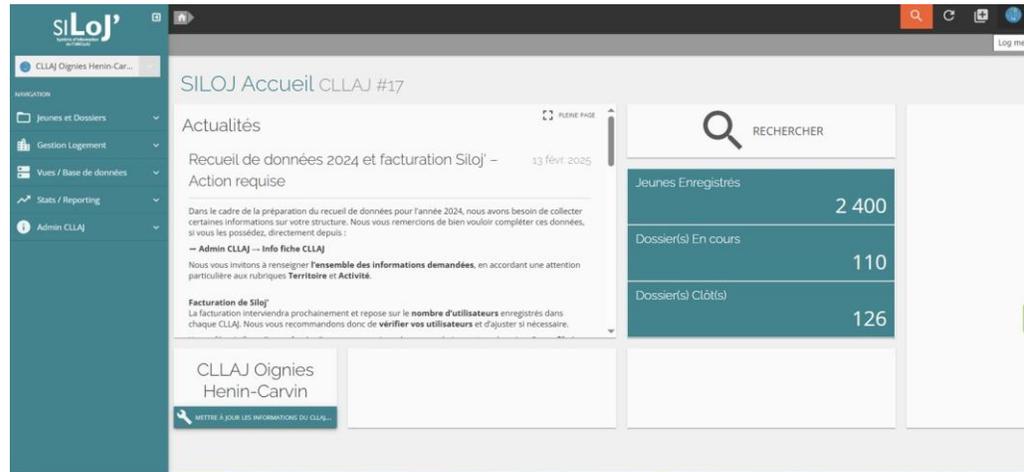
Pour rappel:

Utilisation de LDCLLAJ jusque mars 2024. SILOJ à partir d'Avril 2024.

Le CLLAJ a participé au Comité de Pilotage.

Des améliorations ont été apportées. Quelques points restent à améliorer.

Un COPIL d'évaluation a été sollicité.



Indicateur	Valeur
Jeunes Enregistrés	2 400
Dossier(s) En cours	110
Dossier(s) Clôtés	126





## Évolution de la fréquentation

Année	Nombre de jeunes touchés par le CLLAJ	Nombre de personnes (AIO)	Nombre d'entretiens individuels réalisés	Nombre de Jeunes ayant participé à un atelier logement	Nombre d'ateliers	Nbre de jeunes touchés "Aller Vers"	Nombre de jeunes originaires des QPV <i>(Sur toutes les personnes reçues)</i>
2019	526	264 Suivis Dossiers +102 Sans Dossier Soit: 366		160			
2020	440	259 Suivis Dossiers +85 Sans Dossier Soit: 344		96			61
2021	553	297 Suivis Dossiers +61 Sans Dossier Soit: 358		195			68
2022	580	268 Suivis Dossiers +185 Sans Dossier Soit: 453	260 entretiens physiques pour 171 situations	51 dont 10 ayant un dossier	9	Forum: 18 SDLJ: 68 <u>Total: 86</u>	97 <i>(Dt 35 en accompagnement)</i>
2023	500	336 Suivis Dossiers +125 Sans Dossier Soit: 461	450 entretiens physiques pour 223 situations	23 Dont 4 QPV	5	Forum/Stand: 16	58 <i>(Dt 54 en accompagnement)</i>
2024	507	269 Suivis Dossiers +120 Sans Dossier Soit: 389	256 entretiens physiques pour 213 situations	36	5	Forum: 10 Fêtes quartier: 36 SDLJ (Travail de rue): 36 <u>Total: 82</u>	28 accompagnés 36 Fêtes quartier 36 SDLJ (Travail de rue) <u>Total: 100</u>

SDLJ: Semaine du Logement Des Jeunes



## 2- LA FRÉQUENTATION (suite)



### **LIEUX DE RENDEZ-VOUS POSSIBLES**

Lieux	Adresse	Nbre de RDV en 2024
Siège de l'association	19 rue du 19 Mars 1962 62590 Oignies	181
Mission locale d'Hénin Beaumont	183 avenue des Fusillés 62110 Hénin Beaumont	34
La Maison Solidaire Ambroise Croizat de Rouvroy	157 rue du Général de Gaulle 62320 Rouvroy	10
Maison des Services Publics de Courrières	5 rue des Acacias 62710 Courrières	7
Mission locale de Carvin	189 avenue de la République 62220 Carvin	6
Centre culturel Gino Sanna	Impasse Pantigny 62141 Evin Malmaison	3
Mission locale de Rouvroy	105 Rue Charles de Gaule, 62320 Rouvroy	2
CCAS/PAD de Libercourt	2 rue Jean Baptiste Delobel 62820 Libercourt	2
Mission locale de Leforest	Rue Léo Lagrange 62790 Leforest	1
Mission locale de Montigny en Gohelle	23 rue Jean Jaurès 62640 Montigny en Gohelle	1
Autres partenaires		9
	<b>TOTAL</b>	<b>256</b>

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne le lundi après-midi via le site **Projet'toit** porté par l'UNCLLAJ (Développement en cours)



**SCANNE MOI**

L'accueil des jeunes s'effectue sur ces lieux en lien avec les partenaires en s'adaptant à :

- L'urgence de la situation
- Leur mobilité
- Leur origine géographique
- Leur disponibilité

Afin d'être au + près et le + réactif possible.

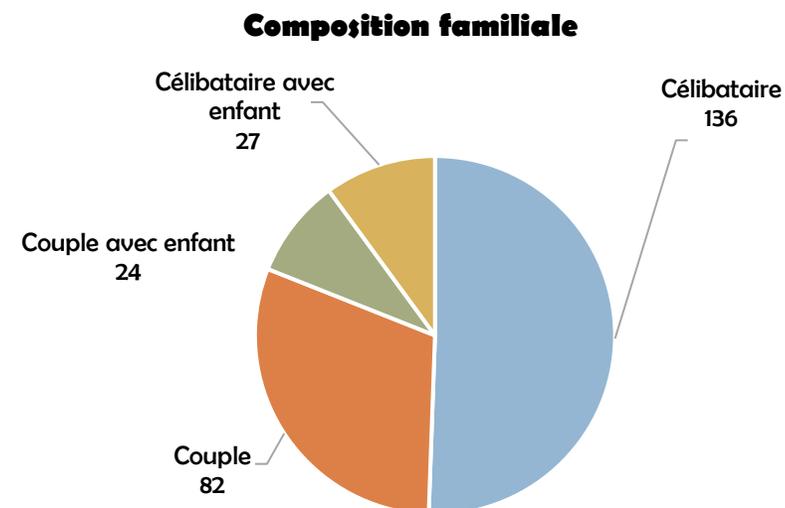
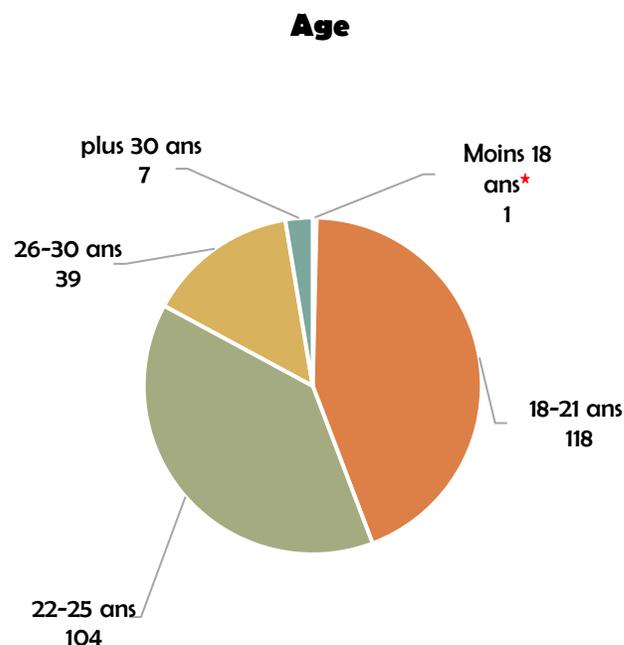
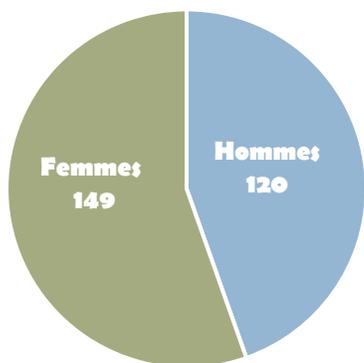
Il y a des périodes à forte sollicitations notamment au début de l'hiver; moins de sollicitations durant l'été. Beaucoup de RDV sont non honorés ce qui a une incidence sur le délai proposé.



# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI



**216** Situations pour **269** personnes accueillies dont :



Le public accueilli est composé de 45% d'hommes et 55% de femmes, c'est la 1<sup>ère</sup> année que la répartition n'est pas égale. Il est majoritairement célibataire.

La moyenne d'âge est de 22,6 ans. Les + de 26 ans représentent 17% du public accueilli qui a tendance à être plus âgé.

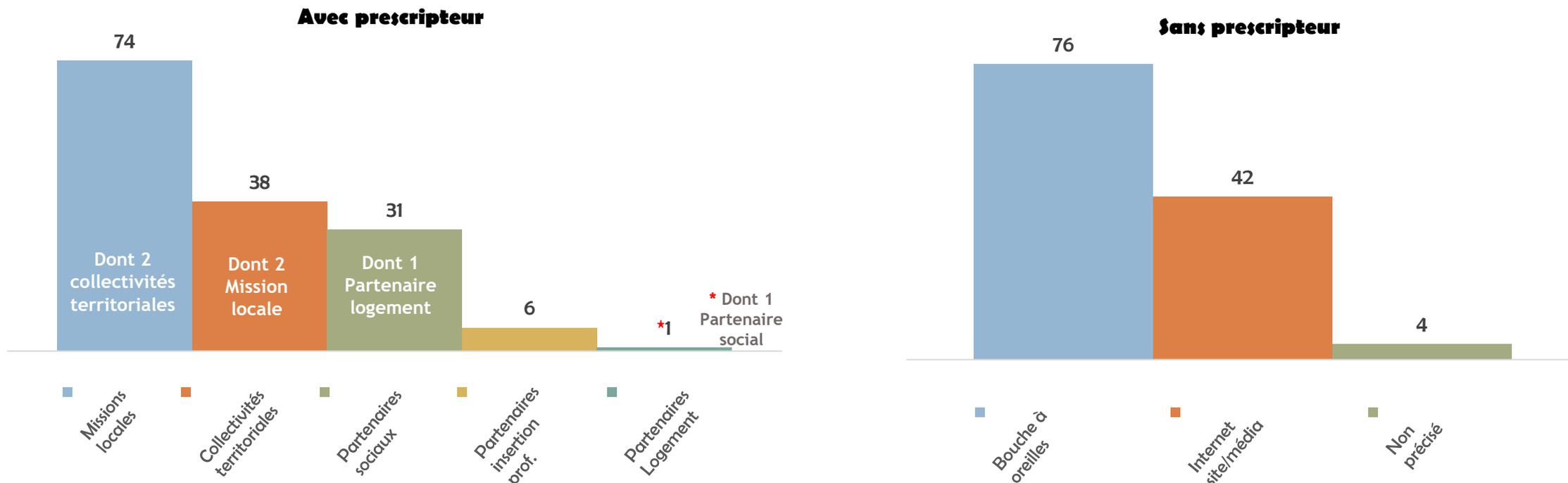
\* Davantage de mineurs ont été accueillis (le nouveau logiciel n'intègre pas leur âge au moment de l'accueil mais au moment de l'extraction).



# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## Structure à l'origine de la demande



Les orientations proviennent essentiellement de la Mission Locale, le public cible étant le même et l'insertion professionnelle se fait en lien avec le logement, ou pour 28% par le « bouche à oreilles » (connaissance déjà accompagnée, association connue, 13 étaient déjà venus, ...)

Les partenaires sociaux et les collectivités territoriales orientent le public selon la spécificité « Jeune » du CLLAJ ou selon la problématique « logement » à laquelle le CLLAJ peut répondre grâce à sa connaissance du territoire et à l'orientation vers les dispositifs internes qui peut en découler.

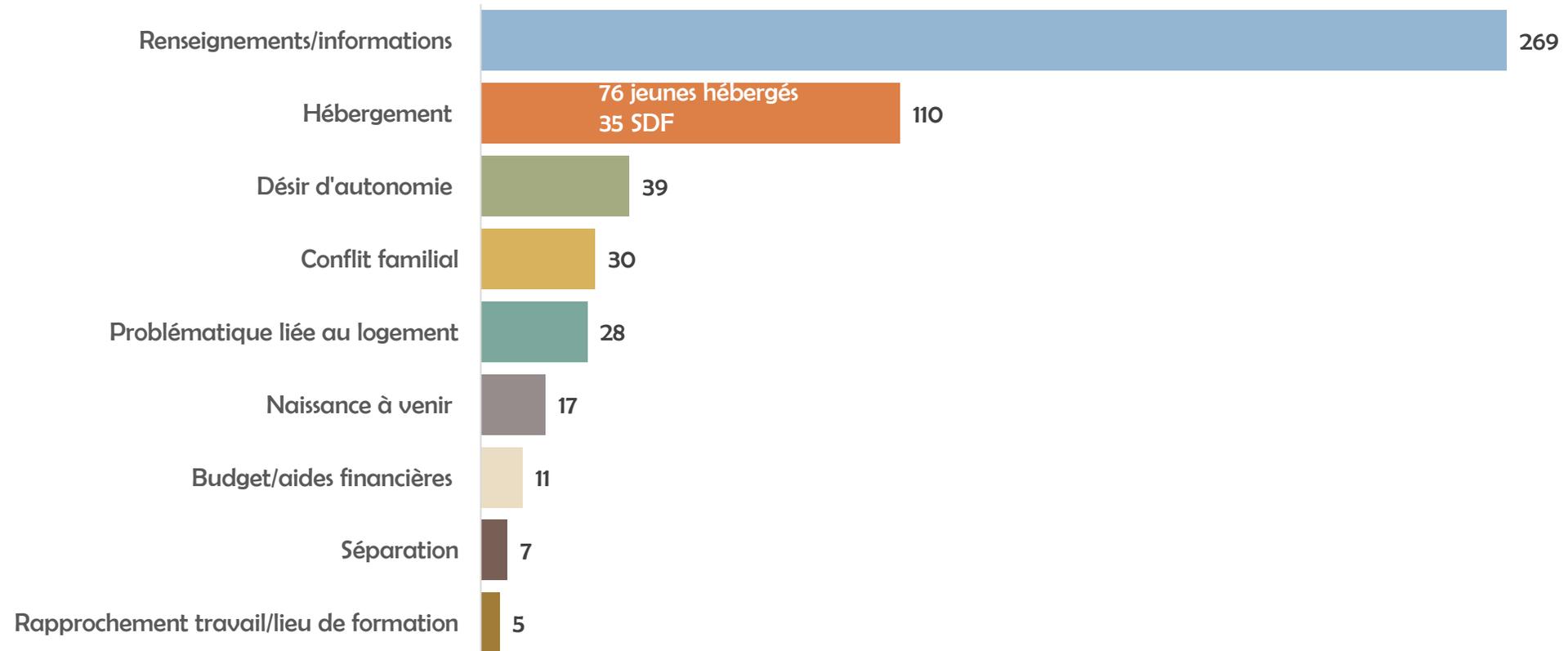
Le développement de la communication en 2024 semble efficace : 16% ont connu le CLLAJ grâce à Internet (4% en 2023)



# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## Problématiques rencontrées (Plusieurs motifs possibles)



Les 269 personnes accueillies ont bénéficié de renseignements/informations.

**4 jeunes sur 10 sollicitent le CLLAJ pour une problématique d'hébergement (41%).**

Souvent, leur situation ne leur permet pas encore d'envisager l'accès au logement.

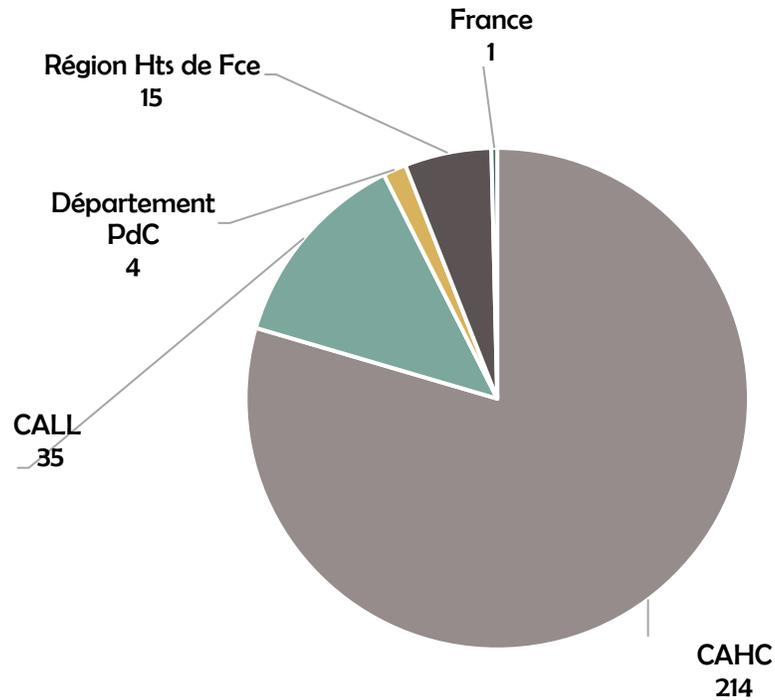
Le conflit familial est une problématique très présente concernant ces situations.



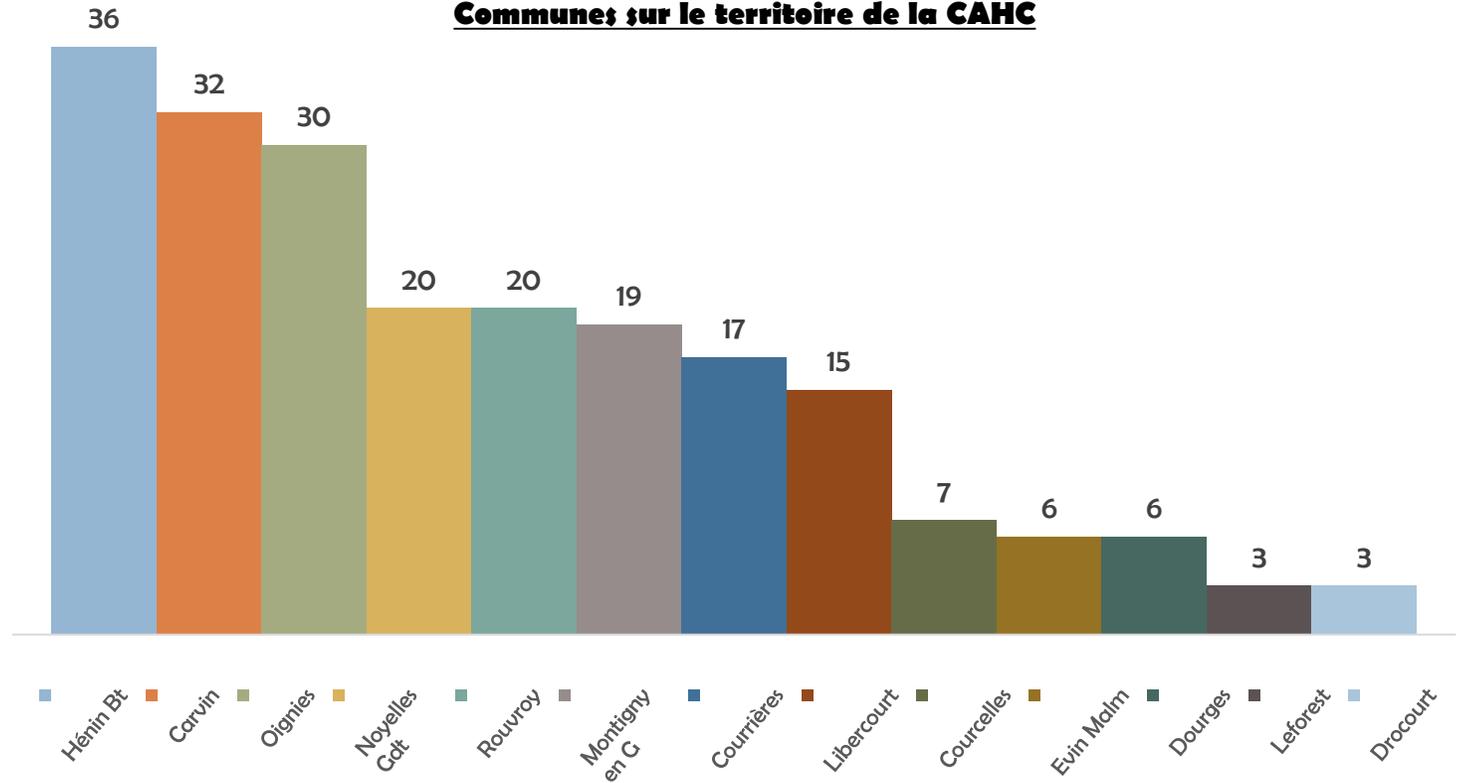
# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## Origine géographique



## Communes sur le territoire de la CAHC



Les principaux orienteurs étant la Mission Locale et le « bouche à oreilles » (donc la proximité), il est logique que les jeunes sollicitant les services du CLLAJ soient majoritairement issus de la CAHC, notamment des grandes villes ou des villes proches des lieux de rendez-vous possibles.

Les jeunes de la CALL souhaitent s’implanter sur la CAHC car bien souvent ils en sont originaires.

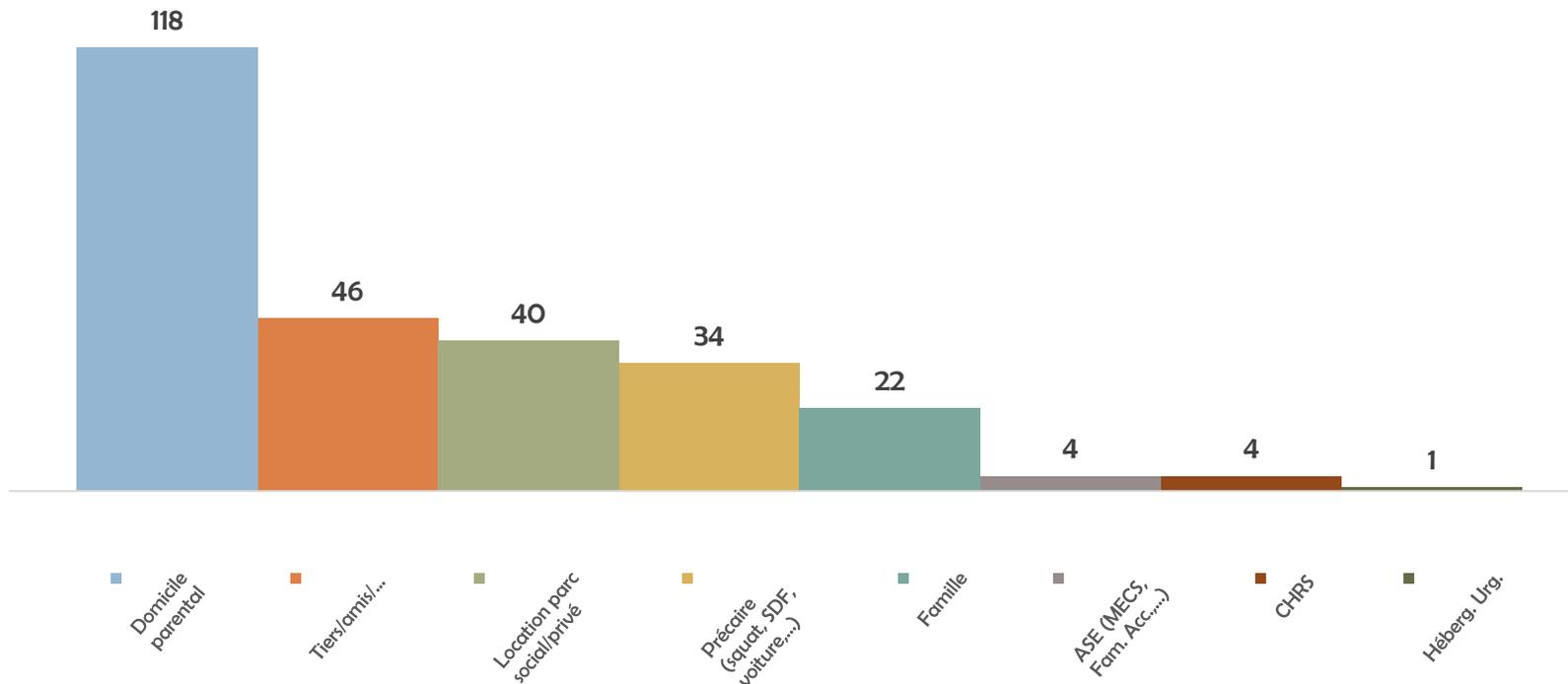
Il y a très peu de jeunes hors bassin minier.



# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## Situation logement au moment de la demande



La majorité des jeunes accueillis vivent au domicile parental et cherchent à prendre leur autonomie, parfois en raison de conflits (30) ou suite à l'obtention d'un premier contrat ou de l'arrivée d'un enfant.

Un grand nombre de jeunes (111, soit 41%) se trouve en situation instable par rapport au logement et sollicite l'aide du CLLAJ.

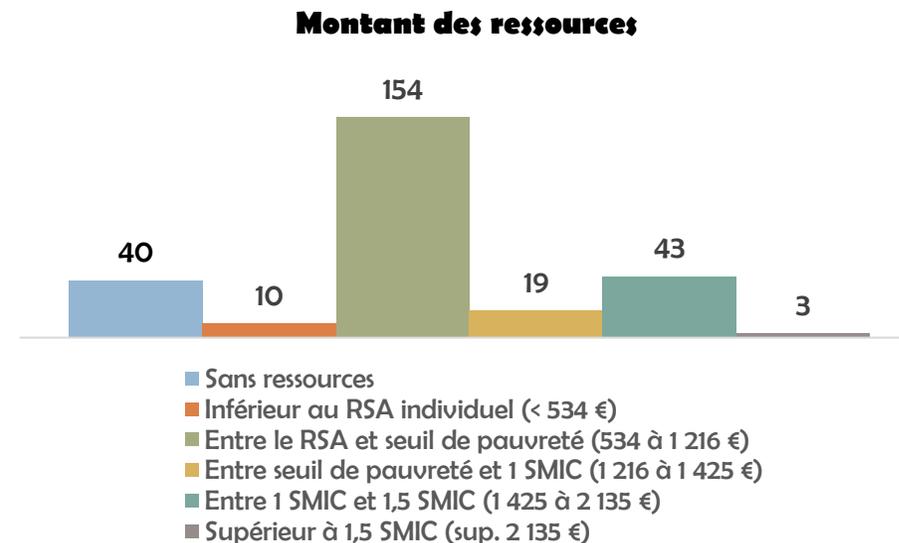
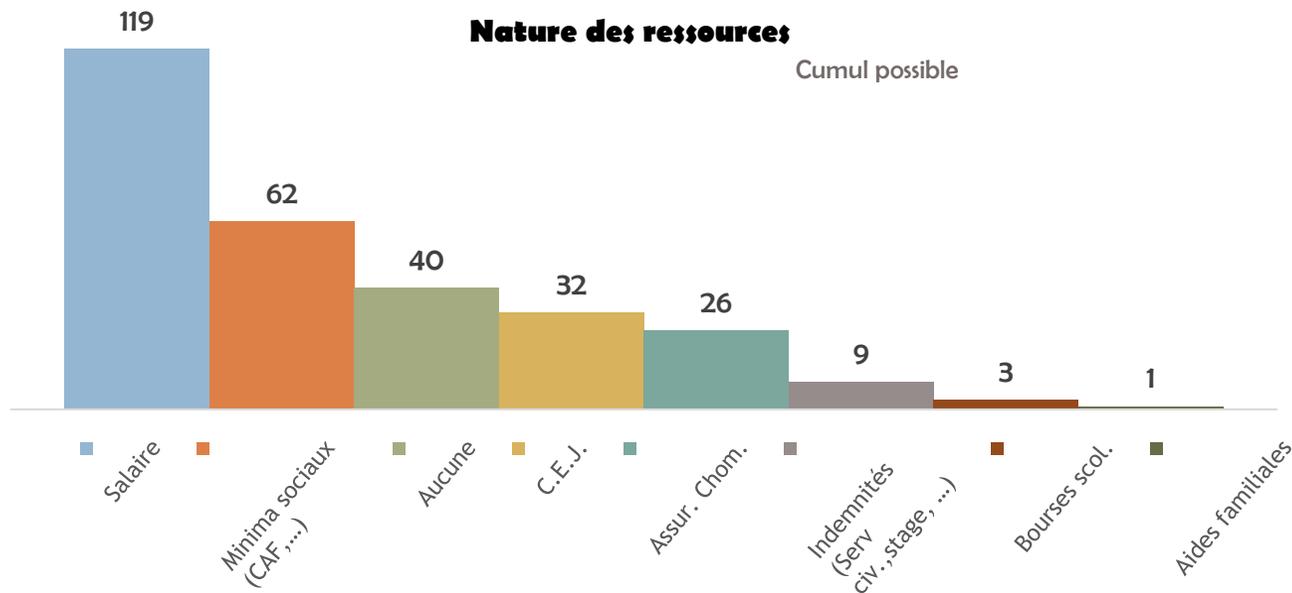
Les jeunes déjà en logement sollicitent le CLLAJ pour une aide (financière / accompagnement) pour se maintenir dans le logement, pour en changer en raison de son état ou pour obtenir un plus grand ou moins cher.



# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## Ressources du public



La moyenne des ressources est de 867 € (1 018 € pour ceux qui ont des ressources). Il y a une forte hausse par rapport à 2023 (694 € / 863 €), ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il y a moins de jeunes sans ressources et par une hausse de jeunes en intérim (ressources plus élevées).

La part des personnes ayant pas ou peu de ressources (<534€) baisse significativement à 18,5 %. (42,6% en 2023 %, 38,8 % en 2022 et 30% en 2021).

44,2 % (contre 36,3 % en 2023) des jeunes accueillis disposent d'un salaire.

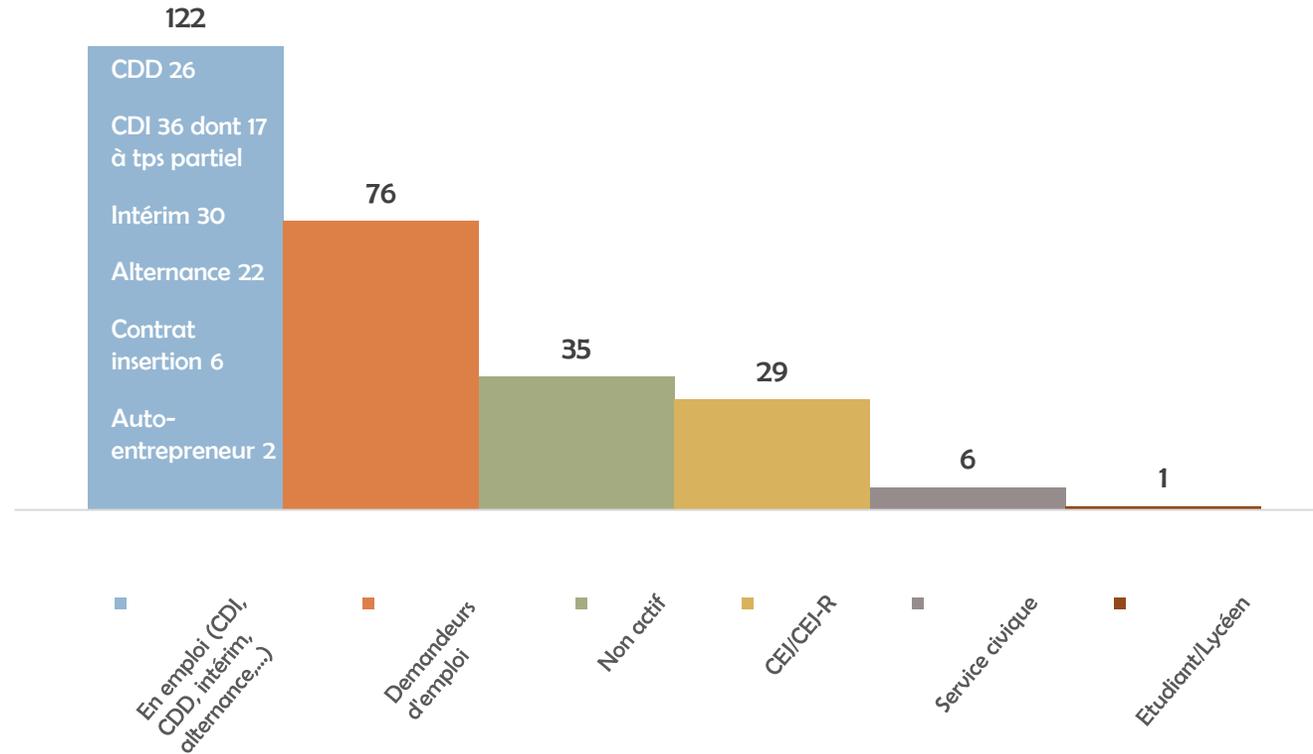
Malgré une hausse des ressources, celles-ci restent faibles : 75,8 % ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté (71,6 % en 2023).



# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## Principale situation d'emploi



Les jeunes sollicitant le CLLAJ aspirent le plus souvent à accéder au logement ou à un relogement.

Leur situation d'emploi reste précaire : elle ne leur permet pas de rassurer un bailleur éventuel.

Certains pensent à tort que les « hautes » ressources de l'Intérim leur permettront d'avoir un logement rapidement.

41 % sont ni en emploi, ni en formation.

Le CLLAJ met alors en place un travail éducatif auprès du jeune et l'oriente auprès des partenaires adéquats, notamment en lien avec l'insertion professionnelle ou en orientant vers de l'hébergement afin de laisser aux jeunes la possibilité de sécuriser leur situation.



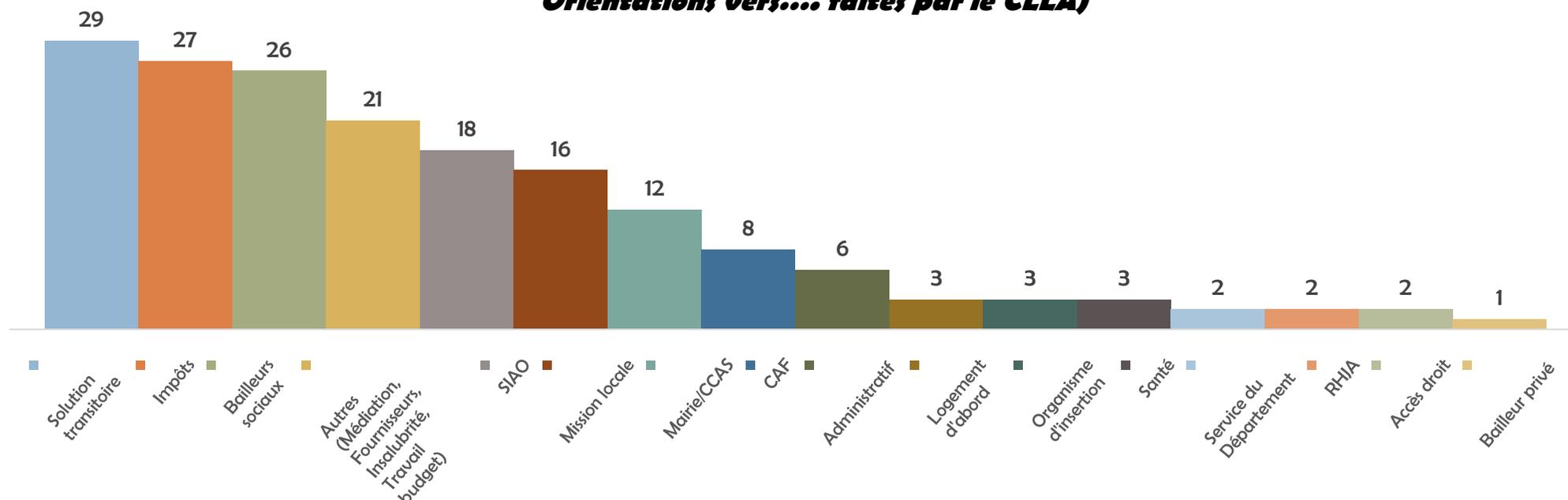
# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## Accueil, Information, Orientation

**256 entretiens physiques ont été assurés pour 213 situations**  
(120 situations ont été accompagnées à distance, principalement par téléphone)

### Orientations vers... faites par le CLLAJ



Le diagnostic établi est essentiel pour adapter la réponse aux besoins afin de sécuriser la situation avant de l'orienter vers le logement autonome. L'essentiel des orientations se fait pour une régularisation administrative / financière ou vers une solution d'hébergement provisoire.

Les jeunes prêts au relogement sont orientés vers les bailleurs.

Pour tous, un travail d'accompagnement se met en place.

Tous les jeunes en situation de logement/d'hébergement précaire (111) ont été informés de la possibilité de contacter le SIAO.



# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## **Démarches / Dossiers constitués / Partenaires sollicités**

### Démarches :

16 personnes ont été accompagnées sur la thématique « Budget »

43 personnes ont été accompagnés à l'élaboration d'un dossier administratif (Impôts, CAF, Divers,...)

### Dossiers constitués :

Le CLLAJ est instructeur / a suivi :

- 26 demandes de logement HLM
- 30 dossiers FSL
- 8 dossiers de demande d'inscription au contingent préfectoral
- 2 dossiers DALO

### Orientations faites par le CLLAJ

#### vers les hébergements Rencontres & Loisirs :

- ✓ Hébergement Jeunes ASE : 3 demandes
- ✓ ALT : 26 demandes en lien avec Si-SIAO

Le CLLAJ est amené à instruire de nombreux dossiers administratifs suite à une demande du jeune ou suite à des orientations faites par les partenaires : ML, CCAS, Centre d'Hébergement....

Les demandes HLM déjà en cours au 1<sup>er</sup> accueil sont systématiquement contrôlées par le CLLAJ afin de s'assurer de leur complétude.

Un accompagnement sur plusieurs rendez-vous est alors nécessaire pour constituer les dossiers. Les informations sur les suites ainsi que des informations générales sur les droits & devoirs sont systématiquement formulées aux jeunes reçus.

Lors des orientations internes, et parfois externes, le CLLAJ s'associe à la préadmission afin de faire le relais entre le jeune et le professionnel.



# 3 – LE PUBLIC ACCUEILLI (suite)



## Accès au logement / Partenaires sollicités

### Accès au logement *En nombre de jeunes*

Relogement transitoire	13
Relogement bailleurs publics	28
Relogement bailleurs privés	10

Sans sollicitation du CLLAJ,  
le jeune ne recontacte pas le CLLAJ  
pour informer des suites.

Réponse apportée: 53

Perte de contact: 51

Non renseigné / Situation en cours: 114

### Partenaires sollicités

Les partenaires habituels du CLLAJ ont été sollicités dans le cadre des accompagnements :

- Action logement
- Missions locales
- Département (ASE, SSD, SEF, MDS, MDA...)
- Préfecture (DALO, Contingent)
- SIAO (115)
- Partenaires insertion économique (Impulsion, AIFE...)
- Organismes de formation (EPIDE, E2C, AFPA, ...)
- CAF
- Bailleurs sociaux ou privés
- Mairies & CCAS
- Partenaires internes R&L (ASL Jeunes ASE, Tremplins Duo, ALT, FSL, SPS, EMPS)
- CPAM
- Fournisseurs d'énergie
- France Travail
- Les services jeunesse
- France Terre d'Asile
- Apprentis d'Auteuil
- Les différentes entreprises de la CAHC
- Les lycées
- Les associations liées au logement, à l'insertion, à l'ASE et au Handicap
- Autres partenaires (juridique, indécence, impayés).



# 4 – LES ATELIERS



5 ateliers collectifs ont été mis en place pour 36 jeunes.

Ils se sont déroulés auprès de jeunes en C.E.J. à la Mission Locale de Carvin et Hénin, de jeunes pris en charge par l'ADAE et de jeunes en contrat d'insertion à la Régie de quartier Impulsion de Carvin.

À travers ces ateliers collectifs présentés de manière ludique, le jeune acquiert des notions autour de la thématique du logement afin de l'aider à préparer son projet. Il a également pour but de faire émerger un questionnement chez le jeune.

En 2024, l'équipe du CLLAJ a travaillé autour de la diversité des outils à proposer et poursuivra en 2025, notamment à travers la mise à jour d'un outil interactif.

L'équipe CLLAJ a présenté les différents supports aux conseillers Mission Locale du territoire en vue d'orienter les jeunes suivis vers les ateliers du CLLAJ remis à jour suite aux retours.

C'est surtout l'occasion de rentrer en contact avec un conseiller du CLLAJ en vue d'un 1<sup>er</sup> rendez-vous de diagnostic avant qu'un accompagnement se mette éventuellement en place.

**NE PAS HÉSITER À NOUS SOLLICITER !**



# 5 – ÉVÈNEMENTS - RENCONTRES



## **I. Forum / Stand :**

- ❖ Participation au forum Logement - Insertion organisé par le SLISL de la CAHC (15 février) :  
Rencontres avec les partenaires de la CAHC et de la CALL  
afin de présenter les dispositifs logement de l'association.
- ❖ Participation au forum de l'autonomie organisé par la MDA (30 mai) : 10 jeunes informés.



## **II. Semaine du Logement des Jeunes – Juin 2024 :**

- ❖ Atelier IMPULSION (6 jeunes) , permanence sur les quartiers, travail de rue (36 jeunes)

## **III. Une démarche d'« Aller vers » - Présence dans les quartiers QPV :**

- ❖ Semaine du Logement des Jeunes : Permanence dans les quartiers, travail de rue: 36 jeunes informés
- ❖ Présence lors des fêtes de quartiers Rotois (Courrières) et Justice (Oignies): 36 jeunes informés



# 5 – ÉVÈNEMENTS - RENCONTRES



En 2024, le CLLAJ est allé à la rencontre des partenaires afin de présenter ses services et les dispositifs utiles au logement/hébergement des jeunes, notamment pour ceux issus de l'ASE, sur le territoire :

- Apprentis d'Auteuil (17/01)
- SEF Carvin (22/01)
- Lycée d'Oignies (25/01)
- ADAE AEMO Hénin (02/02)
- SSD Hénin (12/02)
- Centre parental Accueil & Relais (14/02)
- CCAS Courrières (03/04)
- CCAS Rouvroy (08/04)
- SEF Hénin (09/04)
- Maison des Adolescents (09/10)
- Lycée Senez d'Hénin (29/10)
- Maison des marraines Liévin (16/12).

La plus-value de ces interventions apparaît évidente afin de mieux se connaître et de collaborer ensemble. Il est nécessaire de les multiplier afin de diffuser les missions du CLLAJ et les dispositifs existants sur le territoire.



Les autres rencontres partenariales ont été avec les autres CLLAJ:

- Arras (08/02): Découverte de leur Escape Game
- Bruay (20/03 et 01/07): Échanges de pratiques



## Rencontre Inter-CLLAJ Hauts-de-France, Vendredi 24 mai, co-organisée avec le CLLAJ de Bruay

Présence de (quasi) tous les CLLAJ-Service Jeunesse Logement de la Région, de l'URCLLAJ et de l'UNCLLAJ

### À l'ordre du jour:

- Échanges autour des pratiques, des besoins des jeunes,
- Actualité: Semaine du Logement des Jeunes
- Nouveau logiciel SILOJ



Évaluation: Note moyenne donnée par les participants: 4,8/5

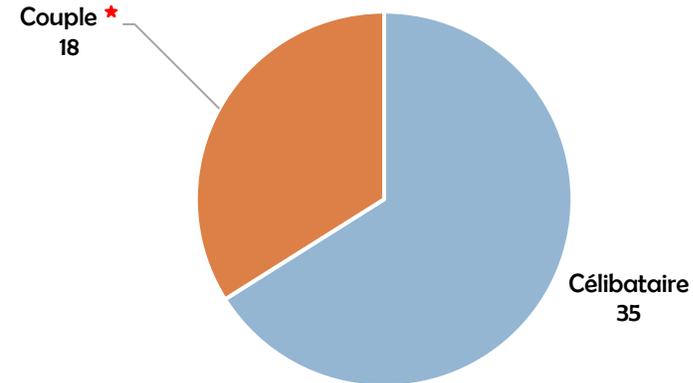
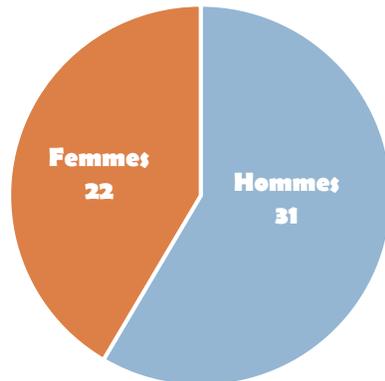
- Satisfaction de se retrouver pour évoquer des sujets communs et des préoccupations plus individuelles
- Connaissance du fonctionnement des uns et des autres afin de s'en inspirer et également de créer du lien pour mieux s'interpeller par la suite
- Utilisation des outils communs : SILOJ, Projet'toît
- Présence de nouveaux CLLAJ / SLJ afin de prendre connaissance du réseau en vue de l'intégrer.





Entre le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et le 31 août 2024, **53 jeunes** ont déclaré avoir eu un parcours à l'ASE.

## Composition familiale



\* 7 ont au moins 1 enfant.

Le public ayant eu un parcours à l'ASE est majoritairement masculin et célibataire. La moyenne d'âge est de 20,9 ans. Leur origine correspond à l'ensemble des données du CLLAJ (CAHC, Orientation par la ML,...). Le recueil de cet indicateur (parcours ASE) n'est pas systématique. Il dépend de la déclaration du jeune. C'est le diagnostic ou les RDV suivants qui permettent de déterminer si le jeune a eu un parcours ASE.





## Situation logement

- Situation logement à l'accueil :
  - ✓ Parents (dont beaucoup en conflit) : **17**
  - ✓ Hébergé par des tiers : **12**
  - ✓ Locataire autonome : **6**
  - ✓ Hébergé en solution transitoire (urgence, ALT, ...) : **5**
  - ✓ Sans logement / SDF : **5**
  - ✓ Hébergé en famille d'accueil : **4**
  - ✓ Hébergé par la famille : **4**
- Situation en fin d'accompagnement / en cours :
  - ✓ **5** ont accédé au logement autonome
  - ✓ **12** ont dû quitter leur logement autonome et sont à présent hébergés ou sans logement
  - ✓ **12** ont accédé à un logement transitoire
  - ✓ **8** jeunes qui étaient chez leur parents ont en situation de rupture (hébergé / SDF)
  - ✓ **4** situations fragiles (hébergé, parents, SDF)
  - ✓ **30** situations n'ont pas évolué / pas d'info (17 hébergés, 6 parents, 4 SDF, 3 lgt autonome)

Les jeunes ayant eu un parcours à l'ASE sont fréquemment en situation de logement précaire.

On constate que les parcours restent chaotiques.

Peu d'institutions sollicitent le CLLAJ pour préparer des solutions de sortie (autonomie...) : Le CLLAJ a poursuivi en 2024 les rencontres avec des partenaires afin de présenter les solutions et les outils pour les jeunes sortant de l'ASE.

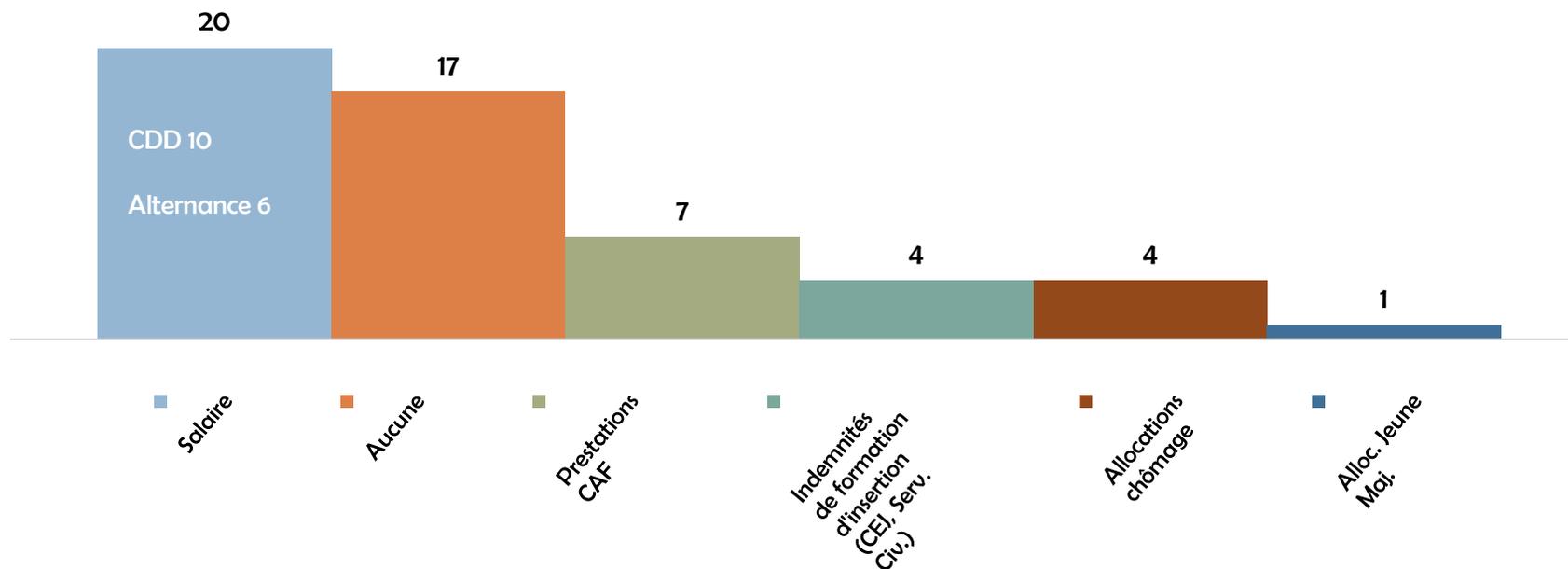


# 6 – ZOOM PUBLIC ASE (suite)

(D'après le bilan de la convention allant de septembre 2023 à août 2024)



## Nature des ressources



La moyenne des ressources mensuelles est d'approximativement de 710 €. 941 € pour ceux qui ont des ressources

Les moyennes augmentent par rapport aux années précédentes (546 € / 719 € en 2022/2023) car les jeunes ont beaucoup plus recours à l'intérim mais leur situation professionnelle, et par conséquent financière, reste très instable.

La précarité des situations professionnelle, financière et administrative permet difficilement l'accès au logement autonome : presque la moitié doit être orientée vers l'hébergement d'urgence / temporaire.





## L'accompagnement mis en place

- Pour ces **53 jeunes** :
  - ✓ 86 RDV physiques ont eu lieu
  - ✓ 7 dossiers de demande de logement ont été constitués
  - ✓ 6 dossiers prioritaires ont été adressés à la Préfecture
  - ✓ 5 jeunes ont été orientés vers le dispositif ASL / Logement d'abord
  - ✓ 11 jeunes ont été orientés vers le 115
  - ✓ 5 jeunes ont été orientés vers les partenaires de l'hébergement
  - ✓ 2 jeunes ont été orientés vers le dispositif FSL (LNI et LI)
  - ✓ 3 jeunes ont été orientés vers les MDS en vue d'un CJM
  - ✓ 1 dossier DALO a été constitué

1 atelier a été animé pour 5 jeunes de l'ADAE (10/04)

Les jeunes pouvant accéder au logement autonome ont été systématiquement orientés vers le dispositif ASL jeunes ASE pour sécuriser la situation par un accompagnement.

L'accompagnement proposé par le CLLAJ pour ce public constitue un complément essentiel en amont de l'accompagnement ASL Jeunes ASE qui se met en place au moment du relogement. Il permet de préparer le jeune, tant sur le volet éducatif qu'administratif, à l'accès au logement et à la sécurisation dans celui-ci.

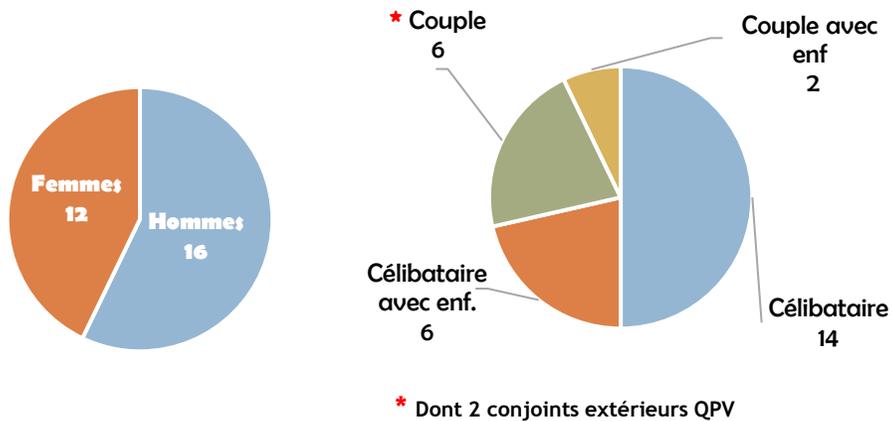
La situation d'urgence de certains jeunes amène à solliciter les dispositifs prioritaires.



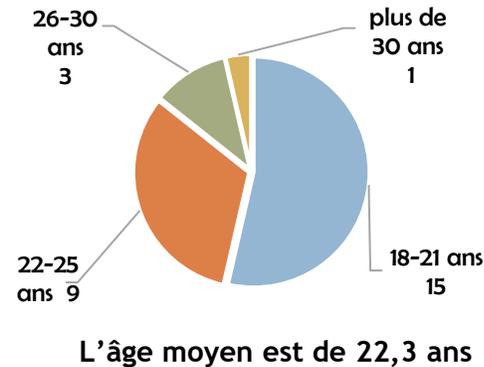
**Donnée 2024:** 28 jeunes accompagnés / 36 jeunes informés lors des fêtes de quartier / 36 jeunes informés en travail de rue

Données statistiques des 28 jeunes (25 situations) accompagnés issus des QPV :

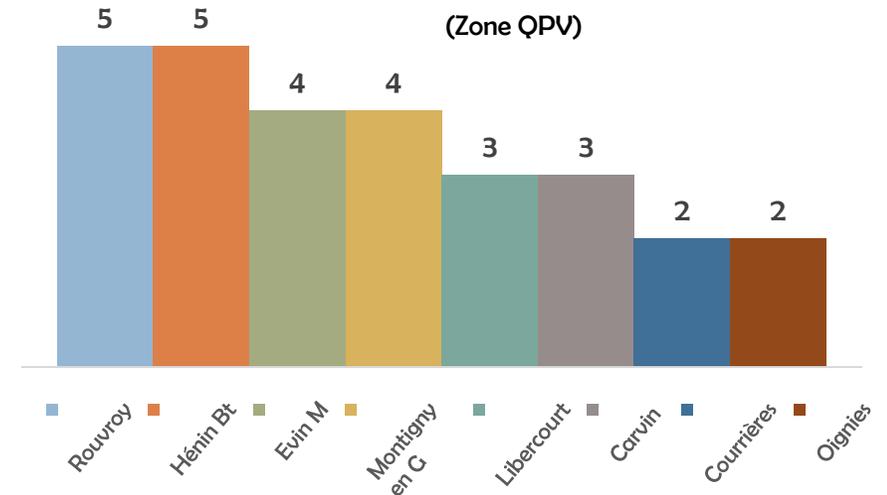
### Composition familiale



### Age

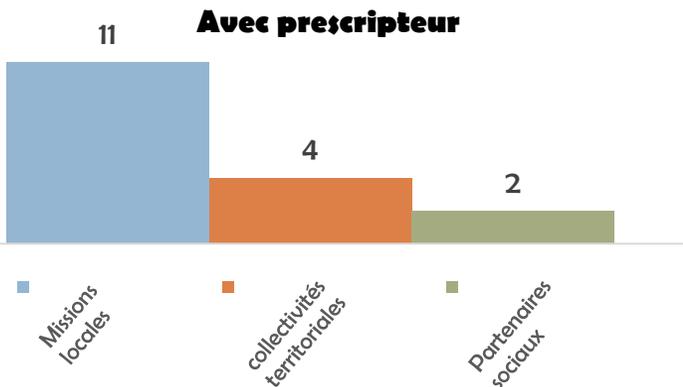


### Origine géographique (Zone QPV)

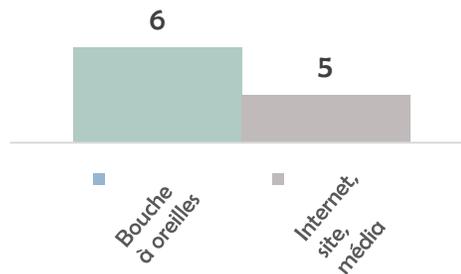


### Structure à l'origine de la demande

#### Avec prescripteur



#### Sans prescripteur



Les orientations viennent essentiellement de la Mission Locale.

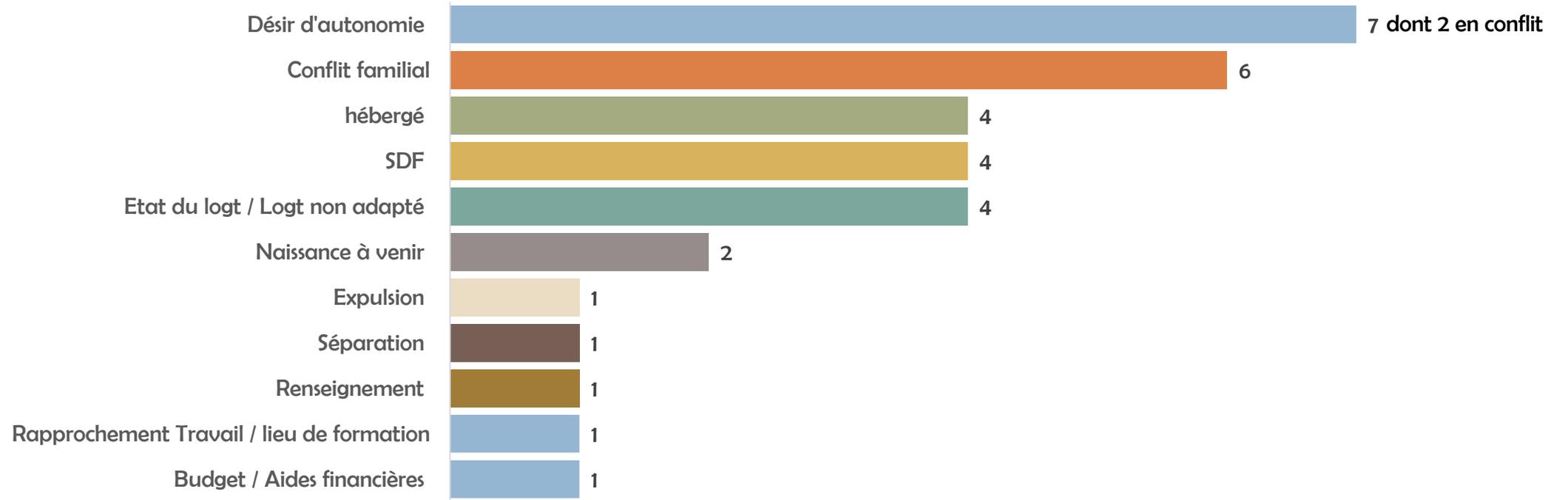
Le public est majoritairement originaire des villes où le CLLAJ y assure des permanences.



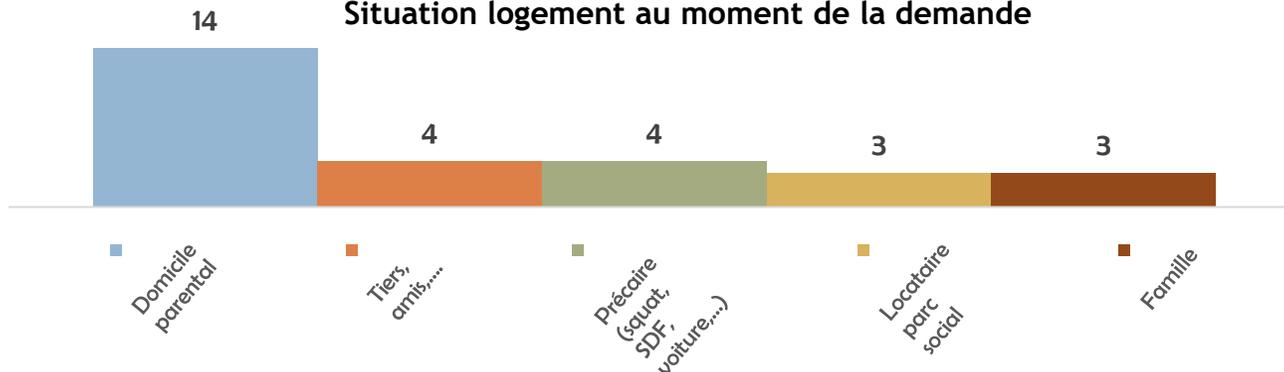
# 7 – ZOOM PUBLIC QPV (suite)



## Motif de la demande (Plusieurs motifs possibles)



## Situation logement au moment de la demande



Le public originaire des QPV sollicite le CLLAJ essentiellement pour l'accès au logement dans le cadre d'une prise d'autonomie, souvent en lien avec un conflit familial.

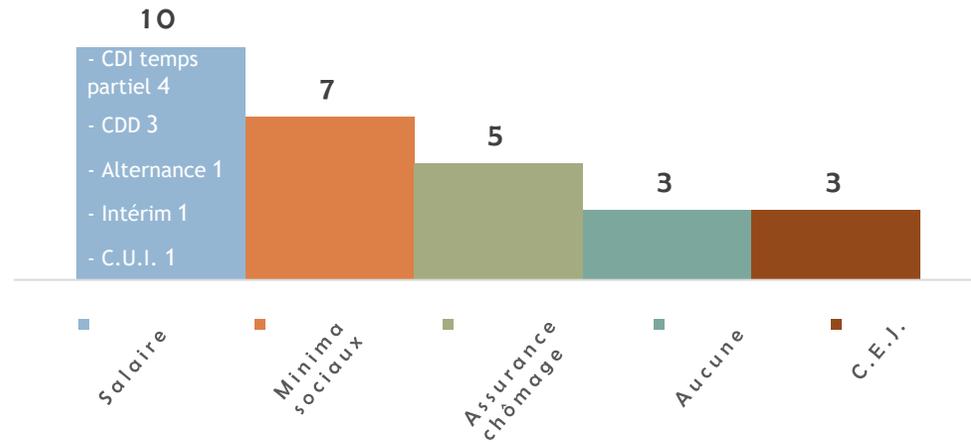
4 jeunes sur 10 sont en situation d'hébergement.



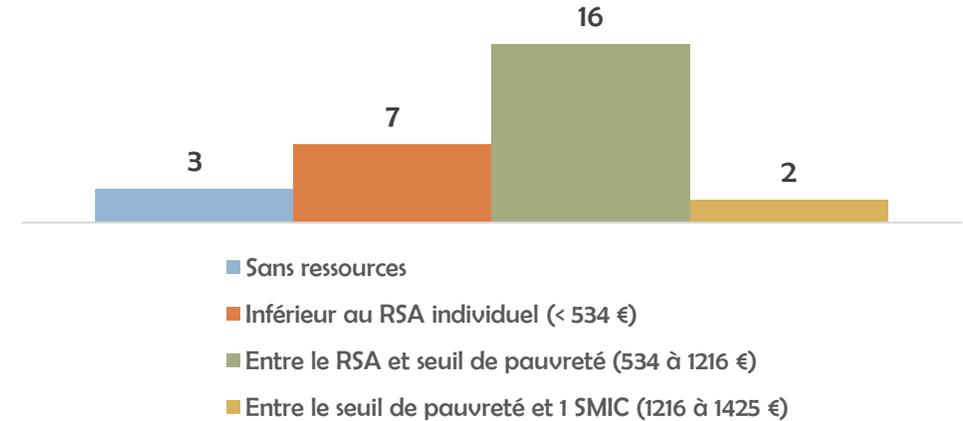
# 7 – ZOOM PUBLIC QPV (suite)



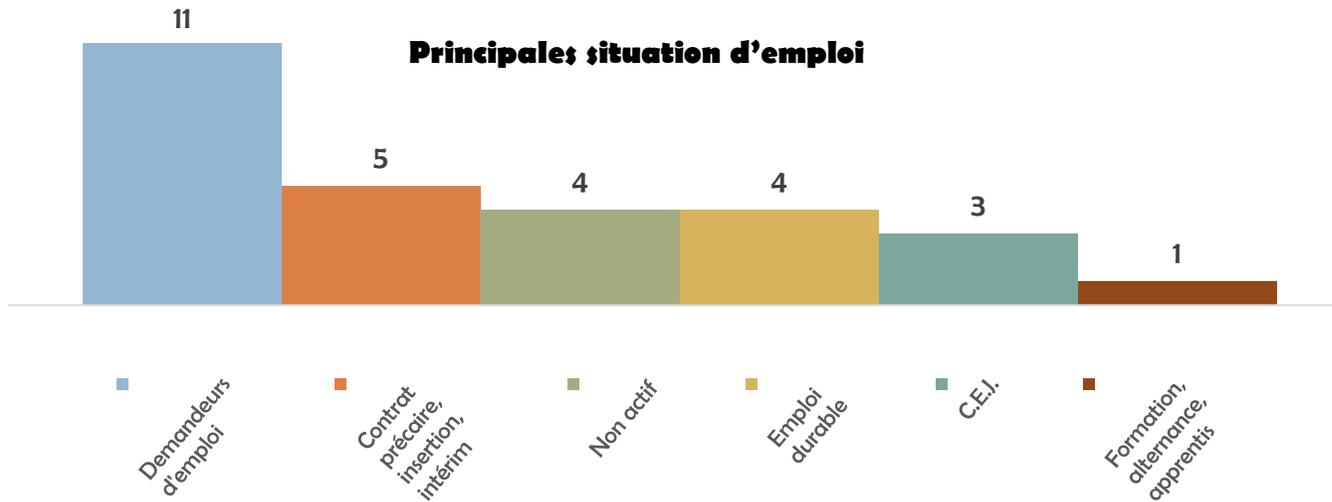
**Nature des ressources**



**Montant des ressources**



**Principales situation d'emploi**



La moyenne des ressources est de 702 € (786 € pour ceux qui ont des ressources)

Ces moyennes sont plus faibles que sur l'ensemble du CLLAJ (867€/1018€) accentuant la fragilité de ces situations mais plus élevées qu'en 2023 (600€/737€).

La situation d'emploi / de ressource est très précaire. Seuls 10 jeunes travaillent. Aucun jeune en emploi durable excepté 4 en CDI mais à temps partiel.

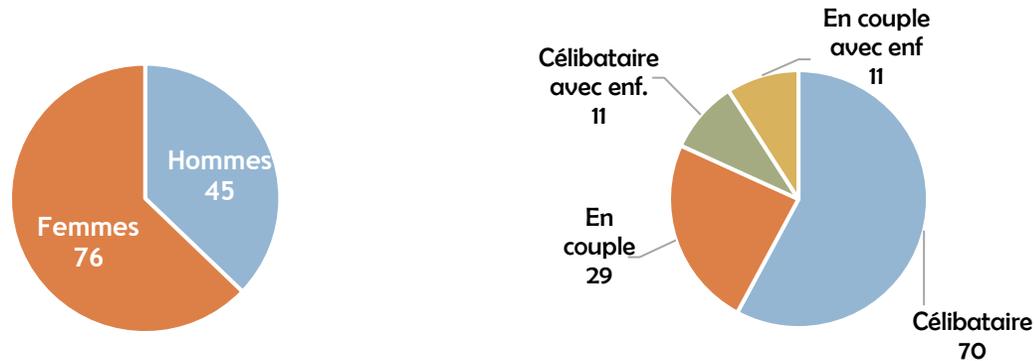


# 8 – ZOOM PUBLIC MISSION LOCALE



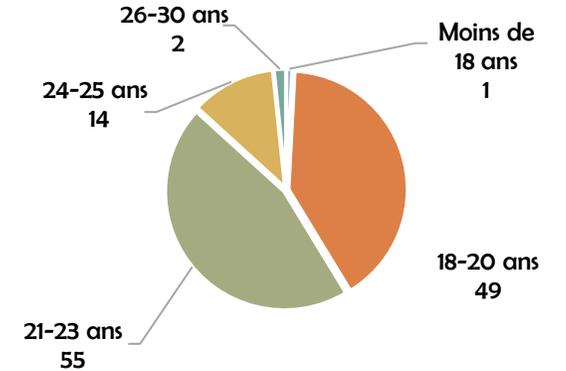
121 jeunes suivis par la Mission Locale Hénin-Carvin :

## Composition familiale



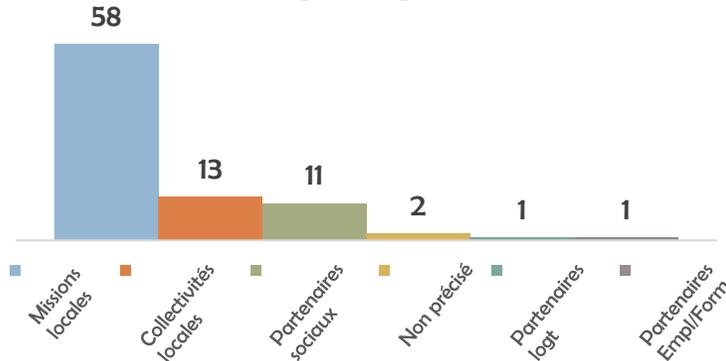
17 jeunes déclarent avoir eu un parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance

## Age moyen

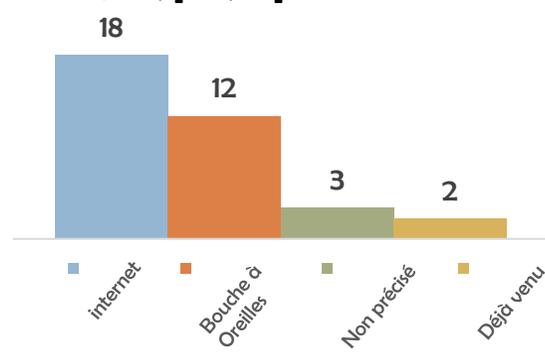


## Structure à l'origine de la demande

### Avec prescripteur



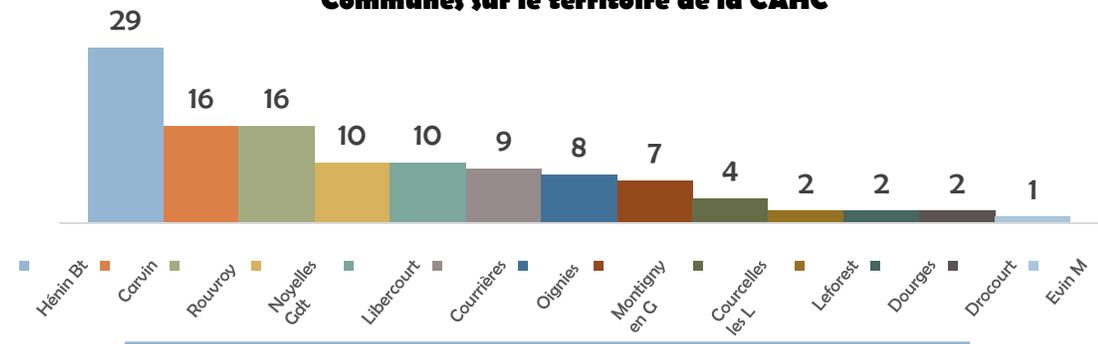
### Sans prescripteur



Forte hausse des orientations via Internet

### Origine géographique

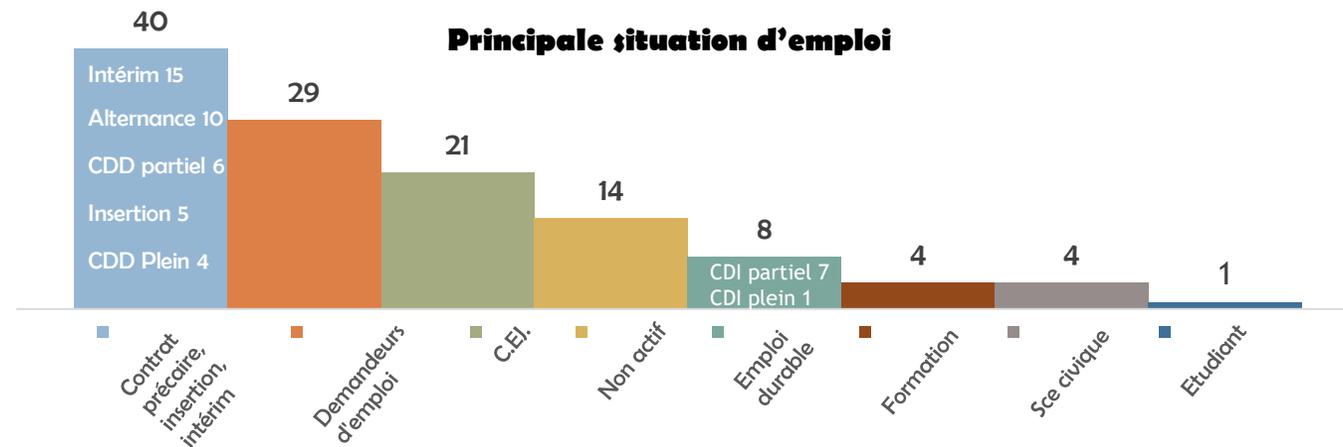
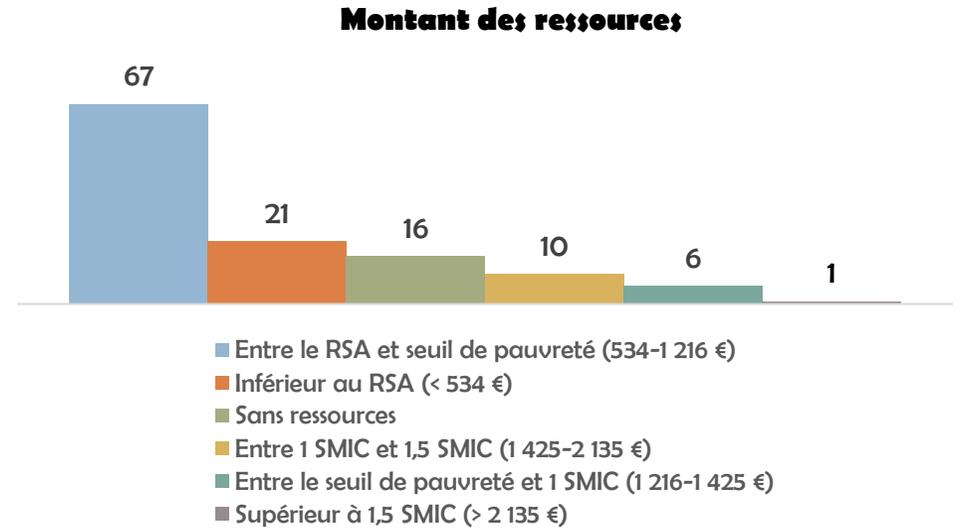
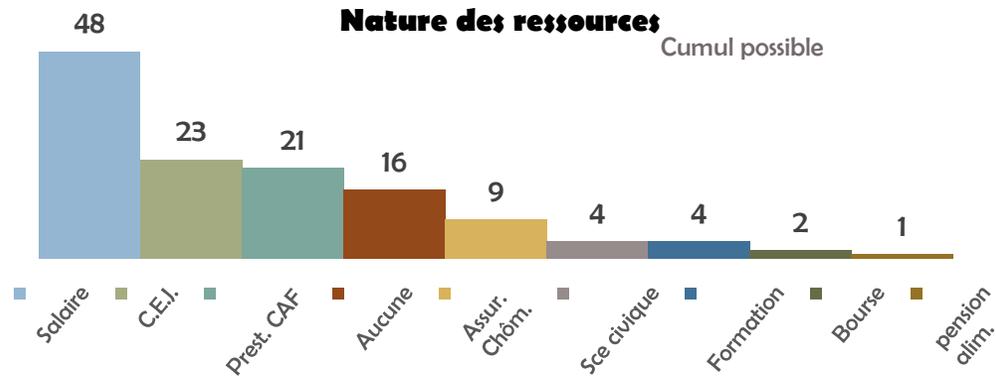
Communes sur le territoire de la CAHC



5 jeunes inscrits à la Mission Locale non originaires de la CAHC



# 8 – ZOOM PUBLIC MISSION LOCALE (suite)

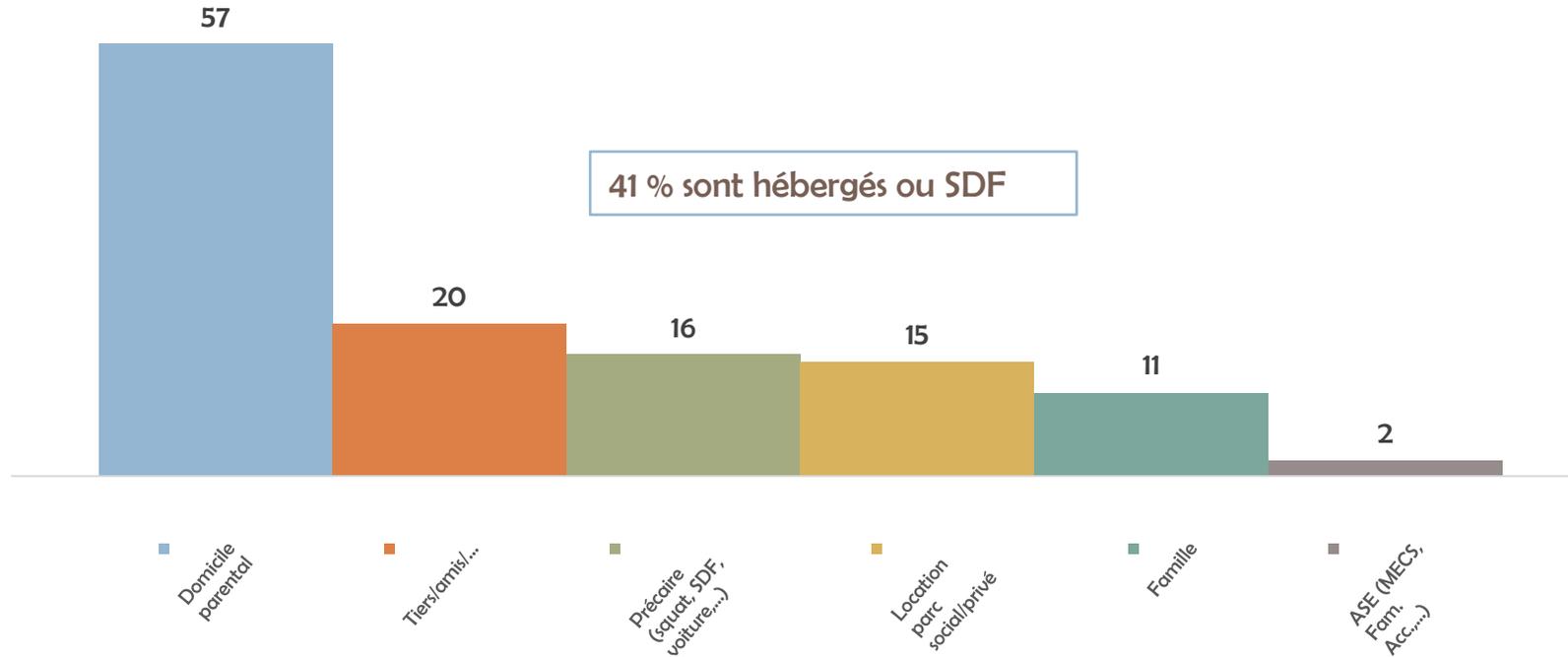


La moyenne des ressources est de 780 €  
(899 € pour ceux qui ont des ressources)

Les jeunes de la Mission Locale n'ont pas de situation professionnelle stable. Cette précarité professionnelle et financière freine leur accès au logement. Il y a moins de personnes sans ressources car davantage de jeunes bénéficient de l'allocation CEJ.



## Situation logement au moment de la demande



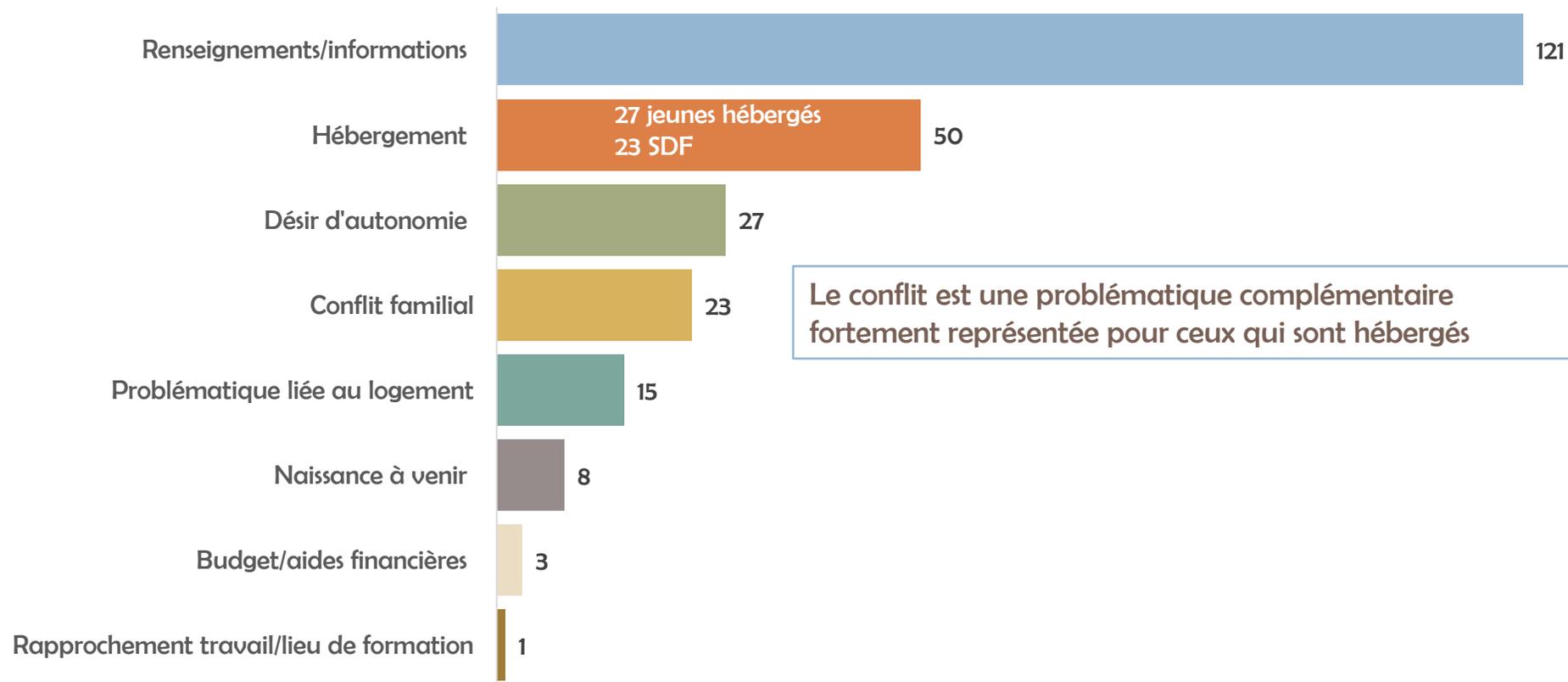
La majorité des jeunes accueillis vivent au domicile parental et cherchent à prendre leur autonomie.  
Comme sur la globalité des personnes reçues, 41% (49 personnes) se trouve en situation instable par rapport au logement et sollicite l'aide du CLLAJ.



# 8 – ZOOM PUBLIC MISSION LOCALE (suite)



## Problématiques rencontrées (plusieurs motifs possibles)



La majorité sont chez leurs parents.

La situation instable de 41% des jeunes les amènent vers le CLLAJ afin de trouver une solution.



# 9 – ZOOM ACTIVITÉ ACTION LOGEMENT



La convention cadre négociée par l'UNCLLAJ a modifié le financement pour 2024:

Il reste en direction des jeunes de 16 à 30 ans, salariés du secteur privé non-agricole et les montants ont été revalorisés.

Il concerne:

- L'Accueil, l'Information et l'Orientation
- Les dossiers LOCAPASS® constitués
- L'ouverture du compte AL'IN® avec complétude du dossier
- L'accès au logement hors parc réservé Action Logement

Peu de situations accueillies au CLLAJ répondent à ces critères, les aides du Département sont alors sollicitées.

Lorsque les situations s'y prêtent, le CLLAJ informe sur les produits Action Logement et renseigne sur leur fonctionnement, notamment la garantie VISALE® ouverte à tous les jeunes (qui n'est plus financée).

En 2024, le CLLAJ a effectué 87 AIO et 16 accès logement, soit un financement sollicité de 4 429 €.

ActionLogement 



# 10 – ANALYSE GLOBALE



- ✓ Une hausse des sollicitations personnelles (Internet, « bouche à oreilles »).
- ✓ Une hausse de la moyenne des ressources : Moins de personnes sans ressources / Davantage de jeunes en intérim et en CEJ  
Mais avec une situation professionnelle et financière qui reste précaire ne permettant pas l'accès au logement autonome
- ✓ Une part importante (41%) de jeunes en situation de logement fragile (hébergement) et souvent en conflit familial
- ✓ Une nécessité d'accompagnement au recueil / à la mise à jour des documents administratifs
- ✓ Un travail partenarial primordial avec les bailleurs, les organismes d'insertion professionnelle, de l'hébergement
- ✓ Un accompagnement nécessaire en amont de l'accès au logement, notamment pour les publics les plus fragilisés (ASE), afin de sécuriser le parcours
- ✓ Beaucoup de RDV non honorés engendrant des délais d'accueil plus long sur certaines périodes
- ✓ Une mobilisation conséquente du CLLAJ vers les quartiers QPV et pour se faire connaître auprès des partenaires
- ✓ Une communication via Facebook en développement
- ✓ Une mise à jour et un développement des outils d'intervention auprès des publics
- ✓ Une équipe force de proposition qui sait s'adapter aux besoins du public et au contexte imposé



# 12 – PERSPECTIVES 2025



- Adapter le recueil et l'analyse des données en lien avec SILOJ / l'UNCLLAJ
- Travailler sur le développement du dispositif de prise de RDV via « Projet'Toit / Synbird » - Statistiques sur les RDV
- Continuer et développer l'intervention en QPV
- Continuer à développer et à adapter les outils ludiques d'intervention. Réfléchir à une « animation phare »
- Réfléchir à développer une pratique dématérialisée, notamment par l'usage de tablette
- Continuer et développer les interventions auprès des professionnels / institutions
- Maintenir l'implication du CLLAJ dans les différents réseaux, notamment au niveau de l'URCLLAJ
- Dossier déposé en février 2025 pour le nouvel appel à projet (Fin convention 31/12/2024. Avenant jusqu'au 30/06/2025).

## CLLAJ ASE – Jeunes en grande précarité / Renfort CLLAJ :

- Souhait de pérenniser l'expérimentation afin de:
  - Préparer au mieux les jeunes en amont de l'accès au logement
  - Consolider le 0,5 ETP et ainsi travailler sur la durabilité
- Accentuer la complémentarité avec les opérateurs ASL Jeunes et les partenaires afin de faciliter le relais dans l'accompagnement des situations
- Poursuivre les rencontres des publics ASE et des professionnels à travers des ateliers (préparation à la sortie de l'ASE, au relogement,...), les informer sur les outils utiles à la sortie de l'ASE
- Répondre au nouvel appel à projet (Fin convention 31/08/2025). Début de l'appel à projet: 01/04/2025

